

Le campus étudiant sera ouvert d'ici cinq ans

Après être revenu sur certaines réalisations de l'année, Fabrice Lemazurier est revenu sur quelques priorités qui rythmeront les prochains mois.

Enseignement supérieur

La convention avec l'université de Caen sera prochainement signée en vue de la création du projet campus étudiant, en partenariat avec l'université de Caen et la commune de Saint-Lô. « **Le projet de campus consiste à regrouper l'IUT, l'Institut de formation en soins infirmiers, ainsi que l'Institut qui forme le corps enseignant, a détaillé Fabrice Lemazurier. Pour cela, il convient d'agrandir et de moderniser les locaux.** »

Ouverte aux 900 élèves du campus et aux lycéens, une maison de l'étudiant sera aussi créée. Le coût est évalué à 11,3 millions d'euros. « **L'Agglo et la commune s'engagent respectivement à financer 1 935 000 € chacun afin de rendre ce projet réalisable. Il faudra 5 ans pour que ce projet sorte de terre.** »

Gestion des déchets

Fabrice Lemazurier a rappelé que la mise en place de la redevance incitative pour la collecte des déchets a eu pour effet une baisse de l'enfouissement des ordures ménagères de 39 % et une hausse du tri de 69 %.

Face à ce changement de facturation et de méthode, le président a déclaré : « **J'assume mes responsabilités [...] Retarder une réforme nécessaire pour éviter des mécontentements immédiats serait irresponsable et laisserait aux générations futures une situation encore plus complexe et coûteuse.** »

Il a étayé en faisant référence à 2030 et la fin d'enfouissement des ordures ménagères dans la Manche : « **Chaque décision, même la plus juste, la plus réfléchie, entraînera inévitablement son lot de mécontents. Mais gouverner, c'est faire preuve de courage. [...] Il est important de rappeler que la redevance est un outil d'équité, même si elle n'est pas parfaite et sans doute amendable : elle permet de mieux répartir les coûts selon l'utilisation réelle du service.** »

Cyrille CALMETS.